

Chère cliente,  
cher client,



Vous êtes adhérent



Vous bénéficiez d'**avantages**  
**spécifiques** chez nous,  
consultez notre équipe  
pour avoir des précisions

Harmonie Médical Service permet aux adhérents des mutuelles du groupe VYV de bénéficier d'une remise dans nos agences : adhérents Harmonie Mutuelle, MGEN, MMG, MNT, MGEFI et Harmonie fonction publique.

Nos clients adhérents bénéficient d'une remise de 10% applicable sur le montant réel restant à charge (sécurité sociale, mutuelle, financements autre déduits). Le maximum de ce montant pris en compte est de 1500€ TTC, soit une remise maximum de 150€ TTC par commande.